

# ALSH

Accueil des enfants scolarisés  
De 3 à 12 ans

Mercredis (hors vacances scolaires),  
Petites et grandes vacances scolaires

\*Les enfants scolarisés en 6<sup>ème</sup> ne sont pas accueillis  
sur les mercredis (hors vacances scolaires)



Synergie  
family

# ESPACE JEUNES

Bouc Bel Air

Accueil des Jeunes  
De 11 à 17 ans

Vacances Scolaires

\*Hors Vacances de Noël et une partie du mois d'août

## Modalités d'inscriptions

2019-2020

(Valable du 01/09/2019 au 31/08/2020)

**Le dossier annuel d'inscription** permet à votre enfant d'accéder aux activités proposées par l'ALSH et/ou l'Espace Jeunes pour l'année 2019-2020. *Sous réserve de places disponibles.*

## Comment s'inscrire ?

Compléter le dossier d'inscription Annuel : Une fois par année scolaire et par enfant

Rendez-vous sur votre Espace Citoyens / Identifiez-vous

Cliquer sur « Créer une inscription » et sélectionner « Dossier Annuel ALSH et Espace Jeunes 2019-2020 »

Glisser les pièces à fournir suivantes dans les cases correspondantes.

- ✓ Attestation d'assurance extrascolaire – Responsabilité civile – Individuelle Accident 2019-2020
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Attestation d'hébergement valable)
- ✓ Avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018  
Non obligatoire : à défaut de présentation le tarif le plus élevé sera appliqué.
- ✓ Fiche Unique de Renseignements (à télécharger sur la première page du dossier en ligne)
- ✓ Fiche Sanitaire Synergie (à télécharger sur la première page du dossier en ligne)

## Demande de réservations par période de Vacances Scolaires

Aux dates et heures précisées dans le calendrier de fonctionnement ci-après, un bulletin d'inscription est mis en ligne sur votre Espace Citoyens. Il est à renseigner nominativement pour chaque enfant. Cliquer sur « Créer une inscription » et sélectionner le bulletin de la période souhaitée. Après avoir validé votre demande, cliquer sur « Mes réservations » pour renseigner vos souhaits.

### La validation de la demande

Le bulletin sera traité dans les 5 jours ouvrés : Une réponse sera mentionnée sur votre Espace Citoyens. Dans le cas d'une indisponibilité de place, votre enfant sera inscrit sur liste d'attente.

Vous trouverez **la réponse à votre demande** en cliquant sur la dalle « Mes dernières demandes » et les informations complémentaires en cliquant sur la dalle « Echanges à lire »

**Pour les familles n'ayant pas d'accès Internet :** Un accueil est prévu de 10h à 12h en mairie, le premier jour de l'inscription.

## Les modifications et/ou annulations

### Vacances Scolaires

Vous avez la possibilité d'effectuer la démarche en ligne uniquement pendant la période d'inscriptions. Rendez-vous sur « Mes Réservations ». Toutes les demandes au-delà de ce délai doivent être communiquées auprès de Synergie Family (sous réserve de places disponibles)

### Les Mercredis

Une demande exceptionnelle d'annulation peut être effectuée sur votre Espace Citoyens au plus tard 8 jours avant. Il convient de noter que 3 absences non justifiées ou non signalées entraînent une résiliation de l'engagement.

## Le fonctionnement

**Horaires de l'ALSH Les Mercredis et Vacances Scolaires (Espace Virginie DEDIEU ou Annexe des PINS)**

Accueil : 7h30 à 9h00 / Activités : 9h à 17h00 / Départ : 17h00 à 18h30

**Horaires de l'Espace Jeunes (Espace Virginie DEDIEU)**

Accueil : 8h à 9h00 / Activités : 9h à 17h00 / Départ : 17h00

**A savoir :** Le projet pédagogique est consultable sur place. Les enfants sont tenus d'être présents sur la journée. L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs diplômés selon la législation en vigueur.



## Les Tarifs

Le tarif est calculé selon le QF :  $1/12^{\text{ème}}$  du revenu fiscal de référence / Nombre de parts

Tranches selon le QF	Participation pour une journée ALSH Repas et goûter compris La somme remboursée en cas d'absence justifiée (certificat médical sous 8 jours) sera calculée comme suit : Prix de la journée – 5.64€(frais de restauration et de goûter)			Participation pour une journée Espace Jeunes Repas et goûter non fournis Journée remboursée sous présentation d'un certificat médical sous 8 jours		
	Habitants de la Commune	Hors Commune hébergés	Hors Commune	Habitants de la Commune	Hors Commune Hébergés	Hors Commune
QF ≤ 460€	7,70€	15€		3,80€	9,80€	
461€ ≤ QF ≤ 610€	11,50€			4,90€		
611€ ≤ QF ≤ 800€	13€			6,50€		
801€ ≤ QF ≤ 1050€	14,30€			8,70€		
1051€ ≤ QF ≤ 1500€	14,50€		19€	9,20€		19€
QF > 1501€	15€		21€	9,80€	21€	

## Le Calendrier de fonctionnement

Vacances Scolaires	Ouverture des Inscriptions en ligne à partir de 10h00 Guichet Mairie de 10h à 12h	Dossier Complet Avant le	Clôture des Inscriptions
Automne 2019 Du 21/10 au 31/10	Samedi 21 septembre	20/09/2019	Vendredi 11 octobre
Fin d'Année 2019 Du 23/12 au 03/01	Samedi 23 novembre	21/11/2019	Vendredi 13 décembre
Hiver 2020 Du 17/02 au 28/02	Samedi 18 Janvier	17/01/2020	Vendredi 31 janvier
Printemps 2020 Du 13/04 au 24/04	Samedi 14 mars	13/03/2020	Vendredi 27 mars
Eté 2020 A partir du 04/07	Samedi 16 mai	15/05/2020	Vendredi 12 juin
Inscriptions pour les Mercredis 2020-2021		Le Samedi 30 mai 2020 à partir de 10h00 sur votre Espace Citoyens Guichet Mairie : de 10h à 12h00	

## Les Contacts

<b>Service Jeunesse</b> <b>Modalités Administratives</b>  Espace Virginie Dedieu Chemin Jacques-Yves Cousteau / 13320 Bouc Bel Air 04.42.94.93.04 (Sur rendez-vous) <a href="mailto:secretariatanimation@boucbelair.fr">secretariatanimation@boucbelair.fr</a> Renseignements, inscriptions, absences justifiées	<b>Synergie Family</b> <b>Animation / Santé</b>  Espace Virginie Dedieu Chemin Jacques-Yves Cousteau / 13320 Bouc Bel Air 06.22.07.43.26 <a href="mailto:contactbba@synergiefamily.com">contactbba@synergiefamily.com</a> Accueil de l'enfant, projet pédagogique, réservations hors périodes d'inscriptions, santé...
<b>Service de la Régie Unique</b> <b>Facturation / Paiements / Attestations</b> Service Scolaire / Mairie de Bouc Bel Air 04.42.94.93.76 <a href="mailto:scolaire@boucbelair.fr">scolaire@boucbelair.fr</a>  Vos factures sont disponibles le 15 du mois suivant vos consommations sur votre Espace Citoyens. Le règlement s'effectue en ligne par carte bancaire. Un guichet est disponible, en mairie, du lundi ou vendredi de 8h à 16h30 pour les règlements par chèques, espèces et ANCV.	